



## Assemblée générale du comité de jumelage East Woodhay Anisy – Colomby-Anguerny – Villons-les-Buissons



Le comité de jumelage avec East Woodhay (Grande-Bretagne) et nos trois communes, Anisy, Colomby-Anguerny et Villons-les-Buissons est un lieu de convivialité en France et en Grande-Bretagne, un lien entre nos deux pays et pourquoi pas, un jour, avec d'autres pays d'Europe

Le comité est membre de l'association départementale des jumelages qui lui permet d'être un lieu ressource pour toute information concernant les séjours et les échanges avec nos voisins européens, ainsi que les aides financières possibles. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [comitejumelage2019@gmail.com](mailto:comitejumelage2019@gmail.com)

En 2022, nous avons reçu nos amis anglais et réalisé un vide grenier qui s'est tenu Villons-les-Buissons le 29 septembre, à la grande satisfaction des exposants et des visiteurs qui se sont déplacés malgré une météo capricieuse.

Site internet - <http://jumelagcava.fr>



Le bureau : Josette Yaouanc, Gérard Thybert, Cécile Potteau et Daniel Bour

## Année 2022, réception des Anglais

C'est dans la joie et la convivialité que nos amis anglais ont été reçus par les familles de nos trois communes du vendredi 27 au lundi 30 mai. Une excursion le samedi nous a fait découvrir les marais de Carentan en bateau, puis après une restauration campagnarde sur les berges de la Taute, c'est au château de Pirou, du XI<sup>e</sup> siècle, que nous avons pu retrouver nos origines communes. La journée s'est achevée avec la soirée de gala dans la salle communale de Villons-les-Buissons. Les dimanche et lundi étaient réservés à l'accueil dans les familles.

### et en 2023...

Nos correspondants anglais ont prévu de nous

accueillir à East Woodhay du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai. Nous attendons tous ce rendez-vous avec impatience.

Quant au vide grenier 2023, il est prévu le dimanche 2 juillet.



*Les membres du conseil d'administration*



*Le comité de jumelage East Woodhay a été créé le 25 mai 1996.*

*Dans la charte du jumelage figure les engagements solennels suivants :*

- Etablir des liens amicaux entre nous,*
- Favoriser les rencontres en vue d'une meilleure connaissance des uns et des autres,*
- Encourager toute initiative visant à développer, pour une meilleure compréhension mutuelle, les échanges entre nos communautés*
- Conjuguer nos efforts pour faire progresser le sentiment vivant de la fraternité Européenne*

